

A propos de deux trouvailles vaudoises : les relations ouest-est à l'âge du bronze

Autor(en): **Millotte, Jacques-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Anuario della
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **47 (1958-1959)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-114599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de deux trouvailles vaudoises : les relations ouest-est à l'âge du bronze

Par Jacques-P. Millotte

Une importante question posée aux préhistoriens demeure celle des relations entre l'Ouest et l'Est de l'Europe aux Ages des Métaux. Sur cet axe, la Suisse de par sa position centrale joue sans doute un rôle important qui reste à préciser. Notre intention n'est pas de traiter à fond ce sujet, mais de nous limiter à quelques remarques qui orienteront la discussion.

Déjà au néolithique final et au chalcolithique apparaissent des courants d'influence, voir des mouvements migratoires originaires de l'Ouest de la France¹. A propos de l'apparition de la civilisation de Horgen, nous avons déjà relevé en Franche-Comté et dans la Trouée de Belfort certaines traces qui tendraient à confirmer la thèse de E. Vogt². Avec W. Kimmig, nous pensons également, que par là arrivèrent aussi certains objets originaux comme les anneaux de pierre (Scheibenringe aus Felsgestein), les haches de type Glis-Weiswill, et peut-être les constructeurs de certains mégalithes du type Aesch ou Niederschwörstadt³. Par contre, à la suite des recherches de G. Cordier, il convient de montrer beaucoup de prudence à l'égard des importations de silex du Grand-Pressigny, sans sous-estimer pendant toute cette période, l'importance des relations commerciales entre l'Ouest français et l'Helvétie⁴.

Au Bronze Moyen se développe sur les rivages Manche-Atlantique, en Normandie, Bretagne et Médoc, une brillante civilisation industrielle marquée par la floraison de maintes écoles métallurgiques⁵. Ces caractères s'affirment et se précisent au Bronze final

¹ E. Vogt, Horgener-Kultur, SOM Kultur und nordische Steinkisten, Anz. f. Schweiz. Altertumskunde 1938, p. 1 et s.

² J. P. Millotte, Les Aspects essentiels du Chalcolithique en Franche-Comté, Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 20, Archéologie 5, 1958, p. 17 et s.

³ W. Kimmig, Probleme der jüngeren Steinzeit in Hoch- und Oberrhein, JbSGU 40, 1949/50, p. 141 et s. (avec littérature.)

⁴ G. Cordier, Le Vrai Visage du Grand-Pressigny, XV^e Congrès préhistorique de France, 1956, p. 416 et s.

⁵ Il n'est pas question de donner ici une bibliographie exhaustive du sujet. Pour la Normandie consulter les travaux de Coutil parus dans le Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques (1895, 1898, 1899 en particulier) et dans les Comptes-Rendus des Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (1907, 1910, 1921, 1922 et 1928). Pour la Picardie, l'essentiel est dans le travail de H. Breuil, L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, L'Anthropologie, 1900 et années suivantes. Pour la Bretagne, ouvrage vieilli, peu illustré mais toujours utile de P. Du Chatellier, Les Epoques Préhistoriques et Gauloises dans le Finistère. Bonne mise au point de J. Briard, Le Bronze de faciès atlantique en Armorique, XV^e Congrès préhistorique de France, 1955, p. 313-327. Beaucoup de matériaux dans des revues locales difficilement accessibles, cf. P. Du Chatellier, Le Bronze dans le Finistère, Bulletin de la Société archéologique du Finistère, XXVI, 1899, p. 250 et s. Pour le Médoc, E. Berchon, Etudes paléo-archéologiques sur l'Age du Bronze spécialement en Gironde, Bordeaux 1893. Travail plus récent sur la Normandie de E. Dubus, Carte et tableau analytique de la répartition du Bronze dans la Seine-Inférieure, 31^e Bulletin de la Société Géologique de Normandie, 1911, avec planches.

et se modifient parfois sous l'influence d'apports venus de l'Est. La zone littorale rayonne et expédie ses produits vers la Belgique, Pays-Bas, Baltique⁶, et vers le centre du Bassin Parisien en direction du Jura et des plaines de la Saône⁷. Mais d'autres chemins d'accès ou de transit restent possibles; les produits manufacturés par les ateliers installés dans les palafittes suisses se répandent dans le Bassin de la Meuse⁸. Il est logique de penser que ce chemin facile soit aussi utilisé dans le sens inverse. Divers objets recueillis jadis sur territoire suisse ne paraissent pas avoir retenu l'attention des chercheurs; nous nous permettons d'en parler aujourd'hui.

Il existe au Musée archéologique de Lausanne, deux épées à crans et deux fragments apparentés aux armes de la zone atlantique et étudiées par H. N. Savory sous le nom de «langue de carpe»⁹. La liste fournie renferme certainement des confusions. De toute façon, il existe des variantes et les deux objets de Lausanne en fournissent la preuve (fig. 1). Il est possible de définir cette catégorie par un ensemble de caractères fort nets: forme générale de la soie, présence de crans à la naissance de la lame, bords de la lame parallèles, fort renflement médian. Du point de vue répartition, Cowen en signale un exemplaire à Dresde¹⁰ et la carte de H. N. Savory indique une forte concentration sur les côtes de l'ouest, français. Cependant il paraît difficile d'indiquer la voie par laquelle ces armes caractéristiques parvinrent en Suisse. Une pièce re-

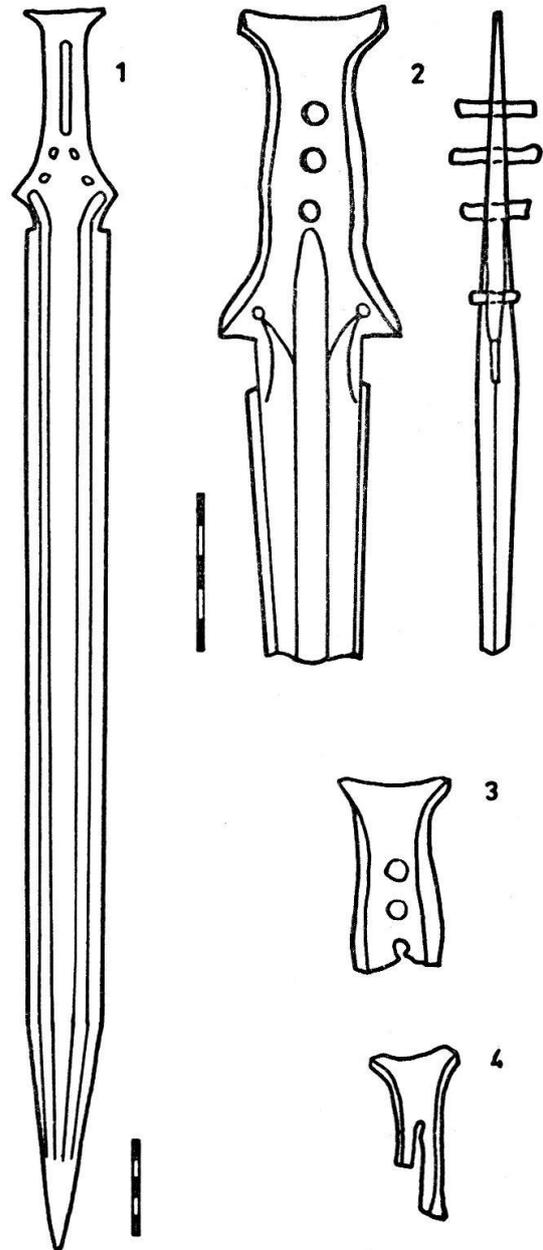


Fig. 1. Epées de bronze de style atlantique; 1 Morges VD, 2 Chevroux VD, 3 et 4 fragments de poignées, Corcelettes VD. Echelle 1 1:5, 2-4 1:3.

⁶ E. Sprockhoff, *Niedersachsens Bedeutung für die Bronzezeit Westeuropas*, 31. Bericht RGK 1941, p. 5 et s. — J. D. Cowen, *Bronze Swords in Northern Europe, a reconsideration of Sprockhoff Griffzungenschwerter*, *Proceedings of the Prehistoric Society*, N. S. XVIII, 1952, pp. 129-147.

⁷ H. N. Savory, *The «Sword bearers», a reinterpretation*, *Proceedings of the Prehistoric Society*, N. S. XIV, 1948, p. 155 et s.

⁸ M. E. Mariën, *Quelques trouvailles du Bronze final dans le Bassin de la Meuse*, *Actes de la III^e session du Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques*, Zurich 1950, pp. 234-238.

⁹ *Album du Musée Cantonal Vaudois, Antiquités lacustres*, Lausanne 1896, pl. XIV, 1a et b, et no 9.

¹⁰ J. D. Cowen; loc. cit. pl. XV.

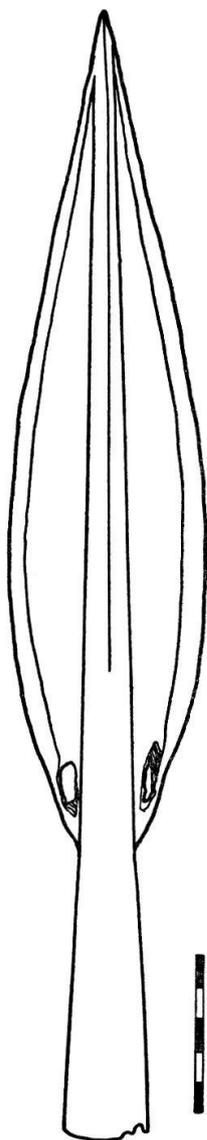


Fig. 2. Lance de Heimiswil. Echelle 1:3.

trouvée à Besançon n'était pas connue de l'auteur¹¹. Elle se trouverait sur un axe qui par la Haute-Seine ou la Haute-Marne, emprunte les plateaux de la Haute-Saône et les cols du Jura.

Non moins curieuse, cette lance provenant de Port près de Nidau et conservée au Musée Historique Bernois¹² (fig. 2). Il faut, semble-t-il, rechercher l'origine de ces pièces rares vers l'Angleterre¹³. De telles lances se retrouvent en Belgique où elles ne pénètrent guère à l'intérieur¹⁴. De même en Allemagne¹⁵. En France un exemplaire se trouve dans la cachette de Plomodiern «Kergoustance» (Finistère)¹⁶, et dans celle de Chazelle (Loire), sans oublier des exemplaires isolés rencontrés surtout dans le Bassin Parisien¹⁷. Bien qu'il existe plusieurs ensembles contenant cette arme la datation de cet objet n'est pas aisée. Il faudrait d'ailleurs, comme le fait M. E. Mariën, distinguer un type ovale avec œillets souvent inclus dans la pointe, d'un type triangulaire avec anneaux détachés, ce qui n'implique pas nécessairement, qu'un modèle soit plus récent que l'autre. Si l'on s'en tient au dépôt de Chazelles, le plus proche de la Suisse, la présence d'un poignard triangulaire à deux rivets indique la deuxième phase du Bronze moyen; quant au fragment de bracelet décoré, il en existait jadis un semblable dans la cachette de la Rivière (Doubs) remontant au Bronze final I (phase préliminaire des Champs d'urnes de Kimmig)¹⁸. Cependant

¹¹ J. P. Millotte, *Les Origines préhistoriques de Besançon*, XV. C.P.F. 1956, p. 748 et s.

¹² O. Tschumi, *Urgeschichte des Kantons Bern*, p. 328, fig. 69 au-dessus et au milieu. – Nos collègues, MM. les Drs R. Degen et H. J. Müller-Beck, que nous tenons à remercier ici, nous font remarquer que les circonstances de la trouvaille de cette lance à œillets sont peu sûres. Il pourrait s'agir d'une importation faite par un collectionneur. O. Tschumi indique que cette pièce rare se trouvait emmurée dans la paroi d'un fournil à Heimiswil (Amt Burgdorf) et ne discute pas son origine britannique ou néerlandaise. Il signale pourtant que le Pasteur Hämmerli la prétendait originaire de Port. Le Dr H.

J. Müller-Beck n'exclut pas la possibilité d'une ancienne trouvaille isolée avec réemploi dans une maçonnerie. Cette pratique n'est certes pas rare, mais il s'agit en général de haches polies. La découverte de lances semblables en Allemagne ou à Lyon, n'interdit pas, selon nous, d'admettre l'existence d'un colportage loin des lieux habituels de fabrication.

¹³ Des exemplaires dans *A guide to antiquities of the B. A.*, British Museum, 1920, et dans J. Evans, *L'Age du Bronze*, traduction française, Paris 1882, pp. 352-411.

¹⁴ Consulter à ce sujet, M. E. Mariën, *Oud-België*, Anvers 1952, p. 231 et fig. 213. Cf. aussi, *Actes du Congrès international des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, Zurich 1950, IIIe session, pp. 235-236.

¹⁵ E. Sprockhoff, 31. Bericht RGK, 1941, fig. 64, p. 80 et planche 36b.

¹⁶ P. Du Chatellier, *Les Epoques Préhistoriques et Gauloises dans le Finistère*, p. 172.

¹⁷ *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1929, p. 471, fig. 1 et 2. G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 2. éd., Paris 1903, Pl. LXXXVIII, no 1100.

¹⁸ Nous possédons seulement un croquis de cette pièce. Pour la cachette de la Rivière, cf. J. P. Millotte, *Le Peuplement du Haut-Jura aux Ages des Métaux*, *Revue Archéologique de l'Est*, VI, 1955, p. 112, fig. 35.

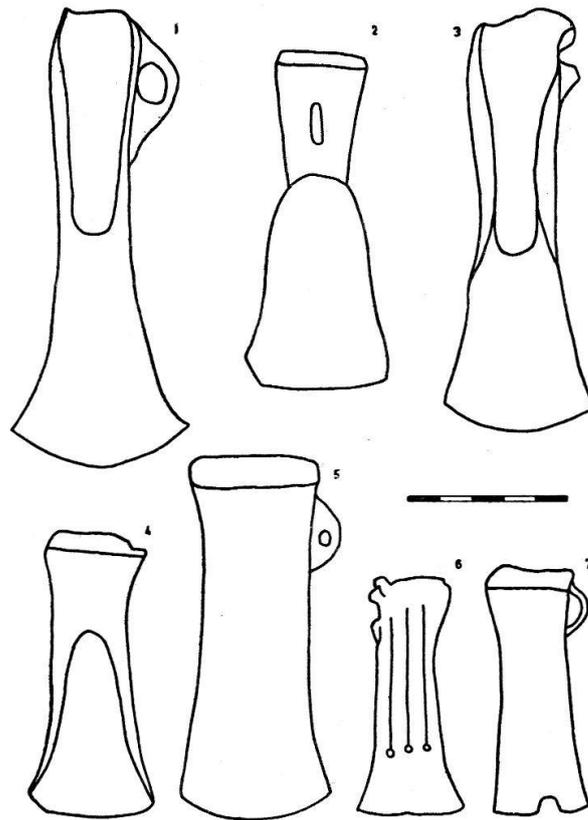


Fig. 3. Cachette de fondeur de Echallens VD. Echelle 1 : 3.

l'usage de telles armes persista jusqu'au bronze final¹⁹. En somme la lance de Port, si nous acceptons tous ces rapprochements, dut être introduite en Suisse aux environs de 1250-1100. Comme dans l'exemple précédent, la ligne Picardie, Haute-Seine ou -Marne, vallée de la Saône, cols de Jura sera à retenir sans exclure la possibilité, rivage belges, vallées de la Meuse ou Moselle, Trouée de Belfort.

Une autre série d'objets provenant du Canton de Vaud, nous permettra de préciser ces vues. Il s'agit de deux «fonderies», celle d'Echallens et celle de Ollon-Charpigny, brièvement signalées par D. Viollier et ses prédécesseurs²⁰. Nous ne voulons pas à nouveau republier ce matériel, mais en abstraire seulement quelques pièces dignes d'attention.

Dans la cachette d'Echallens se rencontrent deux haches à ailerons terminaux de type classique et cinq haches à douille (fig. 3, 1-7). La typologie de ces outils est encore mal

¹⁹ Association d'une lance triangulaire à œillets et d'une épée à soie fine et recourbée, analogue à celle de Thun-Gwattmoos, O. Tschumi, *Urgeschichte des Kantons Bern*, p. 70 au milieu, dans la trouvaille de Tirancourt (en Picardie), signalée dans *l'Anthropologie*, 1905, p. 371. Cette pièce doit appartenir à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final; elle se retrouve dans la nécropole de la Colombine (Yonne), dont la majeure partie des tombes datent de cette époque. B. Lacroix, *La Nécropole protohistorique de la Colombine*, Paris 1957, p. 122. Cette arme se retrouve dans le dépôt de Pépinville (Moselle), qui remonte sensiblement à la même époque. *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1903, p. 475, pl. XXX. L'association d'une lance à œillets de forme ovale, et de haches à douille dans le dépôt de Nettleham implique une date encore plus basse, *British Museum, Guide to the Antiquities of the Bronze Age*, 1920, fig. 31.

²⁰ D. Viollier, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. 154 et 260 (avec littérature).

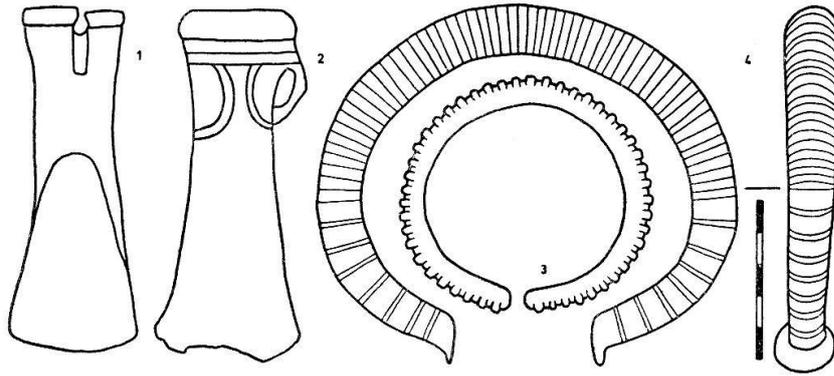


Fig. 4. Cachette de fondeur de Ollon-Charpigny VD (une partie de l'ensemble seulement). Echelle 1 : 3.

assurée et une systématique excessive pourrait par contre, entraîner des erreurs. Le type fig. 3, 4 n'abonde pas au Bronze final. Une douille circulaire et deux méplats se recoupant pour former le tanchant, le caractérisent aisément. Il appartiendrait à une école métallurgique couvrant la Suisse, la vallée moyenne du Rhin²¹, le Jura et les plaines de la Saône avec des prolongements vers le Massif Central²². A la limite, elle fournirait des éléments au complexes de Launac²³. Par contre les haches fig. 3, 5, 6, 7 auraient une origine atlantique. Sous des formes à peine différentes, avec un bourrelet terminal plus ou moins gros, un tranchant plus ou moins arrondi, on les retrouve dans les cachettes de Normandie, Bretagne ou Picardie. Très caractéristiques sont celles décorées de lignes parallèles terminées par un point ou des cercles²⁴. L'instrument fig. 3, 4 voisine avec une hache à ailerons simulés (Tullenbeile mit Rippenmuster) (fig. 4, 2), dans la fonderie de Ollon-Charpigny²⁵.

C'est aussi une pièce fréquente sur la côte atlantique qui présente d'intéressantes variantes dans le décor²⁶. Dans celle-ci les nervures figurent les ailerons. Il ne semble pas que la datation de cet objet présente des difficultés. Sous réserve de précisions futures, la

²¹ Divers outils reproduits par L. Lindenschmidt, *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, I, cahier 2, planche 2, no 7 et 10. – R. Munro, *Les Stations Lacustres d'Europe*, trad. Rodet, Paris, 1908, p. 12, 2 (Genève). Exemplaire du lac du Bourget (Châtillon) dans G. et A. de Mortillet, op. cit. pl. LXXX no 941. Même modèle dans la cachette de Ray sur Saône (Haute-Saône), «Cahiers Rhodaniens», V, 1958, pp. 55–66.

²² Dépôt de Manson (Puy de Dôme), J. B. Bouillet, *Antiquités gallo-romaines découvertes au village de Manson*, Mémoire de l'Académie de Clermont-Ferrand, XV, 1873, pl. V.

²³ Cachette de Loupian, Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 1899, p. 368, pl. 1, 2. Cachette de Butarès, idem, 1899, p. 358, pl. IV, no 4 et 5.

²⁴ Pour une liste incomplète des cachettes bretonnes ayant livrés des haches à douille se reporter aux travaux de P. Du Chatellier. Pour la Normandie, cf. les travaux de L. Coutil.

²⁵ Cette hachette signalée par D. Viollier, op. cit. p. 260, comprendrait d'après nos investigations au Musée de Lausanne: Une hache à ailerons terminaux (32485), une hache à douille (32486), 4 haches à ailerons terminaux (32487 à 32490). 2 bracelets cannelés à oreillettes (32491 et 32492). Un bracelet cannelé massif (32493).

²⁶ Diverses pièces à Fouilly (Oise), G. de Mortillet, *Cachette de Bronze de Fouilly*, Matériaux pour une Histoire primitive et naturelle de l'Homme, 16, 1881, p. 7–15. – Exemplaires belges reproduits par M. E. Mariën, *Oud-België*, fig. 200, no 1 et 2 et fig. 208; et fig. 211. – Ch. J. Comhaire, *Les Premiers Ages du métal dans les Bassins de la Meuse et de l'Escaut*, Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 13, 1894/95, p. 97 et s. pl. III.

plupart des auteurs situent de tels outils à la fin du Hallstatt B (Bronze final III/B de Miss Sandars), voir au début de l'Age du fer (Hallstatt C de Reinecke, H. I de Déchelette)²⁷. M. E. Mariën apporte à ce sujet d'intéressants arguments²⁸. On pourrait en trouver d'autres et chercher d'ingénieux rapprochements. Ainsi, la cachette de Coatjou-Glas en Plonéis (Finistère) livre des haches à douille carrée et ornée de lignes pointées, trouvées en compagnie d'un bracelet à tige carré décoré de groupes d'incisions transversales²⁹. Or ce style se retrouve dans les anneaux des tumulus de Ménade (Yonne) en association avec des bracelets massifs godronnés et un rasoir caractéristique du Hallstatt I³⁰. A signaler l'existence d'un même motif sur les parures de Boissy aux Cailles (Seine et Marne). Quant aux autres anneaux de la même cachette, pourquoi ne pas les rapprocher de celui de la tome 288 de la nécropole de Hallstatt, classée au début de l'Age du Fer³¹? Les relations entre les différents groupes établis en Europe centrale et occidentale ont dû être assez rapide en cette fin de l'Age du Bronze mais l'existence de noyaux relativement isolés est certaine. Ce serait le cas des métallurgistes d'Echallens et de Charpigny, restés à l'écart des porteurs de l'épée de bronze (Hallstatt I), venus d'Allemagne du Sud et solidement implantés en Franche-Comté, dans la Combe d'Ain.

Il reste à préciser les voies de transit. A ce sujet, les cartes de répartition déjà publiées, comportent bien des lacunes et signalent seulement les directions générales³². Pour les haches à douille de type breton, les cartes de E. Sprockhoff sont très incomplètes en ce qui concerne la France, le Jura et les plaines de la Saône en particulier. En précisant les divers modèles, en reportant les trouvailles sur la carte, il est sans doute possible de mieux fixer les trajets utilisés. Un inventaire plus complet laisse apparaître quelques concentrations dans l'Aube, dans l'Yonne et surtout sur la Saône supérieure. Ne pas négliger aussi, les pièces récoltées dans les régions du Rhin moyen ou du Sud-Ouest allemand et en Lorraine³³. Les trouvailles comtoises, celles de la région de Pontallier sur Saône (Côte

²⁷ N. K. Sandars, *The Bronze Age Cultures in France*, Cambridge 1958, p. 339. – M. E. Mariën, *Les bracelets à grandes oreillettes en Belgique à l'Age du Bronze final*, *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, IV, 1950, pp. 69-70.

²⁸ M. E. Mariën, *op. cit.* p. 70.

²⁹ P. Du Chatellier, *Cachette de fondeur de Coatjou-Glas en Plonéis (Finistère)*, *Matériaux ...* p. 1887, pp. 137-142.

³⁰ Le mobilier des tumulus de Ménades se trouve au Musée de Besançon, sauf le rasoir. Nous devons ces renseignements à Mr l'Abbé B. Lacroix que nous remercions fort et qui les tire d'une brochure de l'Abbé A. Pissier, *Notice historique sur Ménades*, pp. 4-5.

³¹ A. Nouel, *La Cachette de Bronze de Boissy aux Cailles (Seine et Marne)*, *Revue Archéologique de l'Est*, VIII, 1957, pp. 297-311. N. Aberg, *Bronzezeitliche und früheisenzeitliche Chronologie*, II, p. 13.

³² 31. *Bericht RGK 1941*, p. 120, fig. 89; p. 113, fig. 86.

³³ L. Lindenschmidt, *AHVZ*, II, Cahier 2, no 1 et 8. Pour la Lorraine, Hache de Rosières aux Salines, F. Barthélémy, *Recherches archéologiques sur la Lorraine avant l'Histoire*, Paris et Nancy 1889, p. 135 et pl. XXIV. Exemplaires provenant de l'Aube et de la Haute-Marne dans le Clert, *Catalogue des Bronzes du Musée de Troyes*, pl. XI, no 84, 85, 86. Les haches à douille de style breton se rencontrent rarement en Suisse. Une pièce au Musée de Winterthur provenant de Seuzach (?); une pièce au Musée de Genève provenant de Rolle (Vaud); une pièce au Musée de Lausanne provenant de Severy (Vaud); une pièce au Musée de Genève provenant de Sierre (Valais). Ajouter à cette liste la hache de Eschenz (Thurgovie) signalée par K. Keller-Tarnuzzer et H. Reinert, *Urgeschichte des Thurgaus*, fig. 13, no 10.

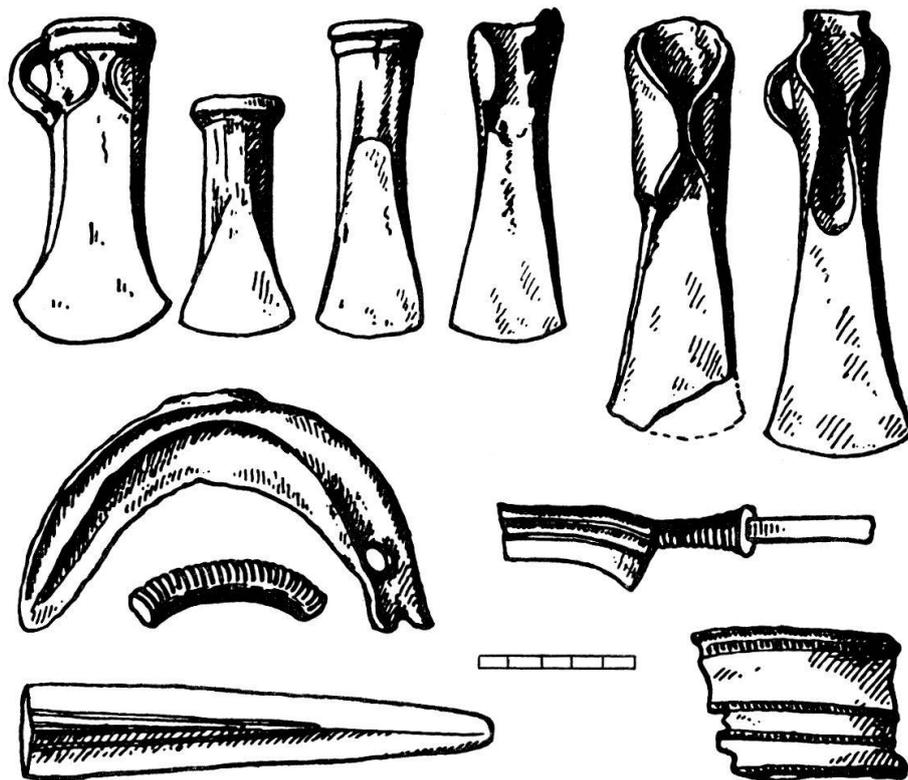


Fig. 5. Dépôt de fondeur de Dossenheim (Baden) d'après Wagner. Echelle 1:3.

d'Or), permettent d'échafauder l'hypothèse d'une utilisation des gués de la Saône, puis l'emprunt d'une route jalonnée par Lons le Saunier, Orgelet et la région de Morez³⁴.

Du même ouvrage de Sprockhoff, rien à tirer en ce qui concerne les haches à douille avec nervures terminées par des points³⁵. Mais l'auteur reproduit quelques outils de Basse-Saxe, apparentés avec celui d'Echallens et parvenus là par le littoral Mer du Nord-Baltique³⁶. D'autres haches semblables proviennent de Bingen³⁷ et de Soleure³⁸. Par contre ce modèle ne se rencontre pas en Bourgogne-Franche-Comté. L'arrivée de ces objets en Suisse par le Nord (vallée du Rhin et plateau suisse) reste dans le domaine des possibilités³⁹.

Pour les haches à ailerons simulés (Tullenbeile mit Rippenmuster), venues d'Angleterre et des zones normando-armoricaines, elle se répandent en Belgique, puis en Allemagne entre Ems et Weser⁴⁰. La pièce de Charpigny provient peut-être du centre belgo-hollandais, le dépôt de Dossenheim (Baden) (fig. 5), constituant un jalon possible.

³⁴ Nous publierons à ce sujet des cartes de répartition détaillées, dans un important travail en préparation.

³⁵ 31. Bericht RGK, 1941, p. 121, fig. 90.

³⁶ 31. Bericht RGK, 1941, planche 39, no 1 et planche 40, no 1, 5 et 7.

³⁷ G. Behrens, Bingen, IV, Kataloge W. u. Süddeutsche Altertumsammlung, 1918, planche I, no 22 et 23.

³⁸ M. Fey, Die Bronzezeitlichen Funde und Fundstellen des Kantons Solothurn, Jahrbuch für Solothurnische Geschichte, Bd. 29, 1956, p. 174 et planche 2, no 41 et 42.

³⁹ Un des exemplaires les plus occidentaux que nous connaissons est celui reproduit par A. Cabrol et H. Pauron, Un Gué préhistorique à la Rochette (Seine et Marne), Bulletin de la Société Préhistorique française, XXXIV, 1937, pp. 481-493, fig. 13.

⁴⁰ 31. Bericht RGK, 1941, p. 138, fig. 95.

Bien sûr, cette modeste note n'épuise pas le sujet. On aimerait savoir par exemple, quels étaient ces métallurgistes établis à Echallens ou à Charpigny, quels étaient leurs différences dans la race, dans les genres de vie, avec les peuplades des palafittes du Léman. Si toutefois les palafittes étaient encore habités à ce moment, car il est possible que des groupes retardataires aient longtemps persistés dans certaines contrées après l'introduction du fer. D'ailleurs les deux localités diffèrent de par leur situation géographique : Echallens, c'est le plateau suisse, avec ses voies de communications faciles, mais plutôt orientées SO-NE. Ollon-Charpigny, c'est déjà le Massif Alpin, le Haut-Rhône avec comme accès vers l'Ouest le Bassin du Léman, puis les défilés du Jura vers Nantua, Bourg, et peut-être aussi le passage de Jougne. M. E. Mariën se posait déjà la question des passages possibles utilisés par les commerçants du Bronze final entre Suisse et Belgique⁴¹. Il suggérait l'emprunt de la voie mosellane avec bifurcation vers la Meuse moyenne, à la hauteur de Toul et du seuil de Foug sans doute. En ce qui concerne le courant de sens inverse, il est difficile de retenir ces itinéraires et nous penchons davantage pour le couloir rhénan. Sa flèche orientée Jura-Seine demeure valable et une fois détruite la belle légende des « Porteurs d'épée », on admettra que c'est par cet axe que les épées en langue de carpe, voir les lances à œillets atteignirent le Jura, le Pays de Vaud et le Haut-Rhône. Ces influences occidentales, faibles au demeurant, ne dépassent pas la zone suisse. L'arrivée du trafic commercial venu d'Italie au travers des Alpes, expliquerait cette particularité⁴².

⁴¹ M. E. Mariën, *Handelingen der Maatschappij ...* IV, 2, 1950, p. 76.

⁴² Au terme de cette étude, il nous est très agréable de remercier feu Mademoiselle Anne-Lise Reinbold, directrice du Musée archéologique de Lausanne et Monsieur Hennard, son assistant, pour le dévouement et la sollicitude qu'ils nous témoignèrent en maintes occasions.